



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
—  
HIRIGUNE  
ELKARGOIA



**INSTITUTION ADOUR**  
Etablissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

# Les SAGE de l'estuaire de l'Adour : outils au service de la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux

**sage**  
—  
ADOUR AVAL

**SAGE**  
Côtiers basques  
Euskal kostaldeko ibaiak

Présentation en plénière du SPPPI – vendredi 26 novembre 2021

## *Qu'est ce qu'un SAGE ?*

---



## Contexte général : acteurs, usagers, compétences, etc.

- ✓ De nombreux usages de l'eau existent sur les territoires : eau potable, assainissement, agriculture, industrie, loisirs, etc.
- ✓ Des enjeux de l'eau doivent être partagés : partage, qualité, fonctionnement des milieux, risques, aménagement...
- ✓ Différents échelons de collectivités œuvrent pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ; les compétences sont organisées pour le petit cycle de l'eau et en partie pour le grand cycle de l'eau ; néanmoins, tous les aspects sont liés



**Tous les aspects sont liés !**

**Nécessaire coordination des acteurs compétents, des usagers, des habitants, pour travailler dans un objectif de gestion intégrée**

**à des échelles pertinentes (bassins versants)**



**Le SAGE est un outil permettant de mettre en place une scène de dialogue entre les acteurs du territoire (la CLE) de fixer des objectifs partagés d'aménagement et de gestion des eaux de travailler à une échelle hydrographique pertinente**

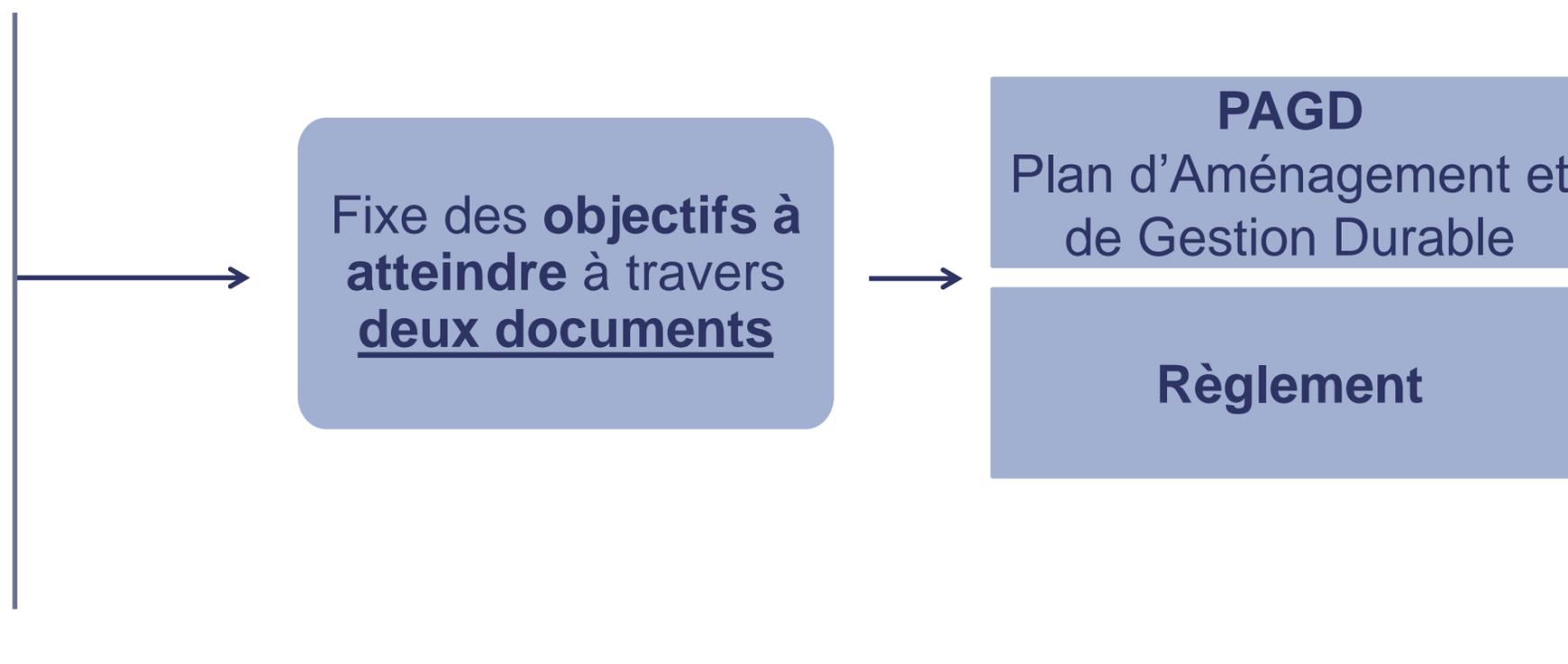


## Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Document de planification de  
la gestion de l'eau sur une unité  
hydrographique cohérente  
(bassin versant)

### Objectif final

recherche d'un **équilibre  
durable** entre **protection des  
milieux aquatiques** et  
**satisfaction des usages**



**Elaboré collectivement par une Commission Locale de l'Eau**



# Deux documents constitutifs du SAGE, opposables sur le bassin



**PAGD**  
Plan d'Aménagement et de Gestion Durable

**SAGE**

**Règlement**

Schéma  
départemental  
des carrières

Documents  
d'urbanisme  
locaux  
  
SCOT  
ou PLUi CC POS

Décisions  
administratives  
prises dans le  
domaine de l'eau  
  
ex : PPRI

Installations,  
ouvrages,  
travaux et  
activités  
soumis à la loi  
sur l'eau

Installations  
classées pour la  
protection de  
l'environnement

-----> **Compatibilité**

-----> **Conformité**



# Les SAGE du bassin de l'Adour et des côtiers basques

## SAGE Adour aval

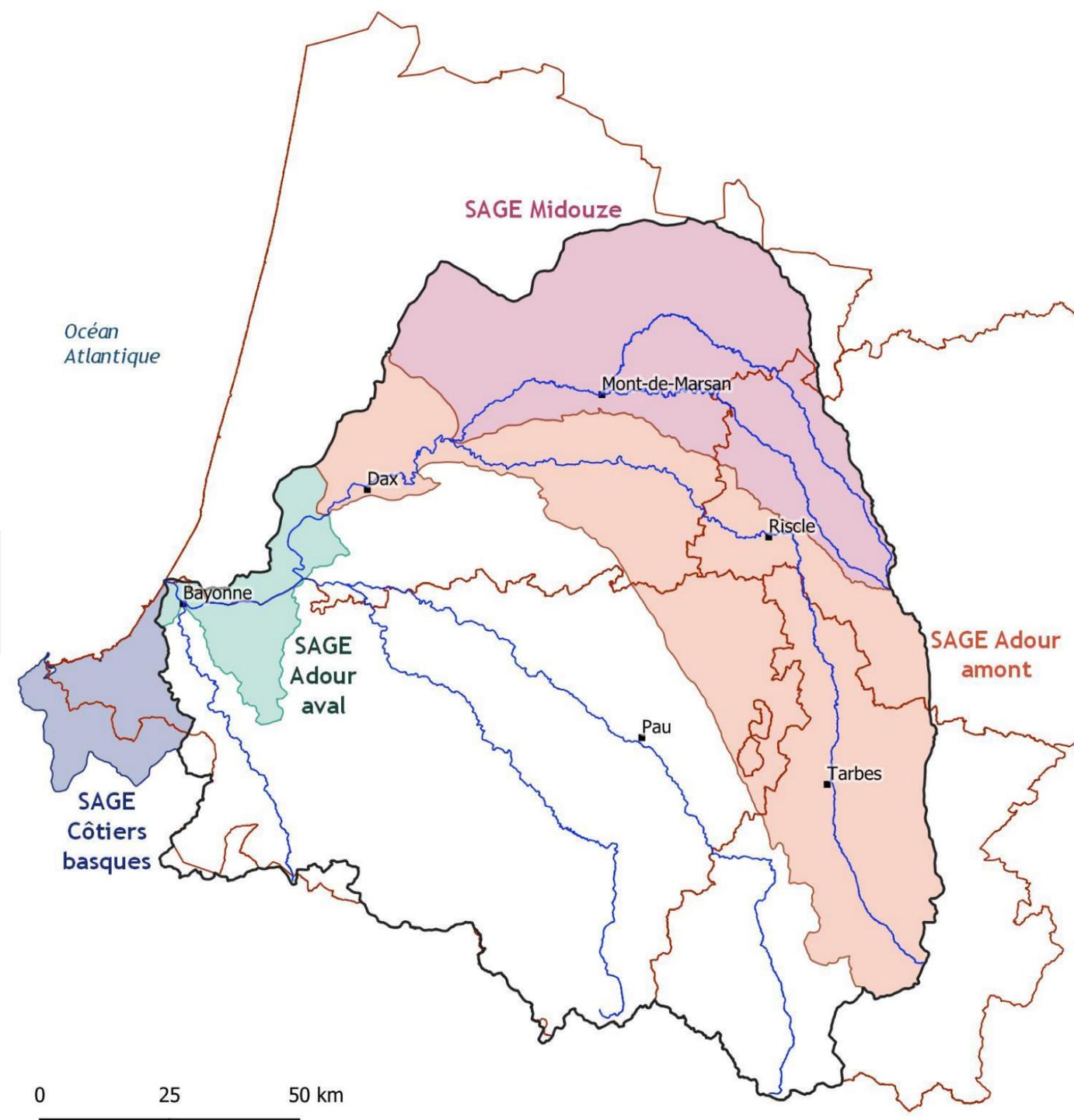
- ✓ 636 km<sup>2</sup>
- ✓ 53 communes  
5 EPCI-FP  
Départements 64 et 40
- ✓ 214 000 habitants

Émergence en 2015  
Approbation à venir en 2022  
Portage par l'Institution Adour

## SAGE Côtier basque

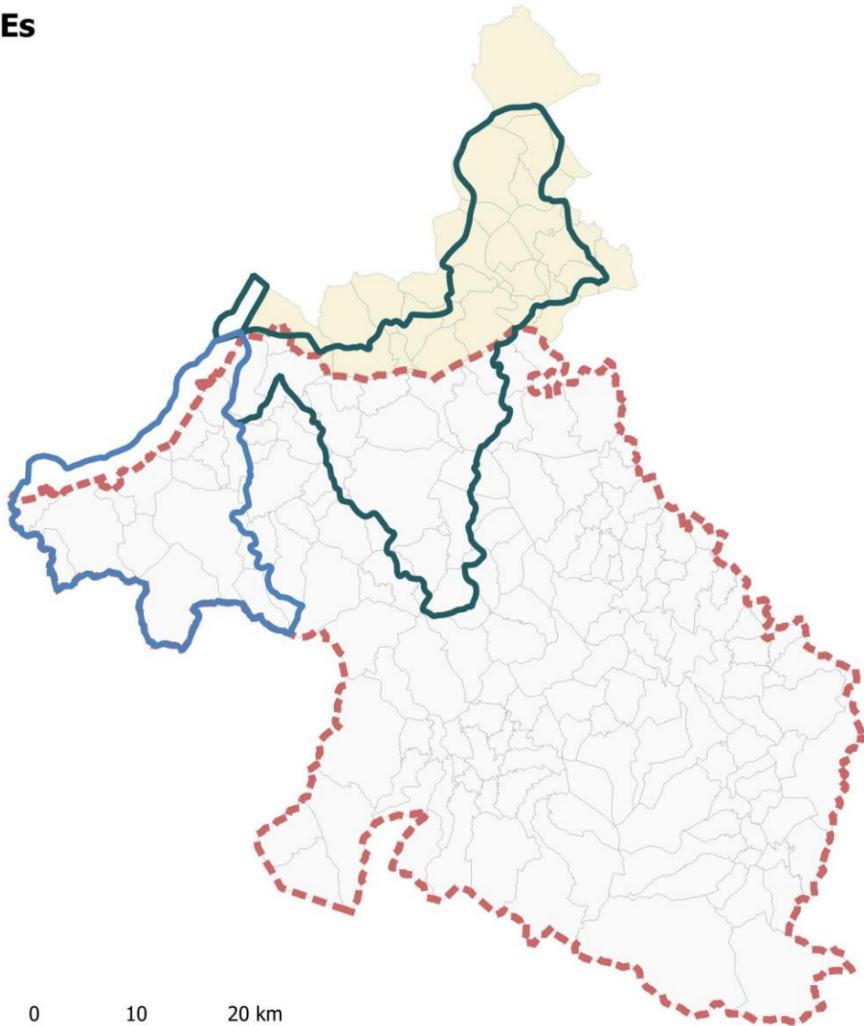
- ✓ 394 km<sup>2</sup>
- ✓ 19 communes  
CAPB  
Département 64
- ✓ 160 000 habitants

Approbation depuis 2015  
Portage par la CA Pays Basque



## Périmètre des SAGES

- Périmètres SAGES
-  Adour Aval
  -  Côtiers Basques
  -  Territoire CAPB
  -  Communes Landaises



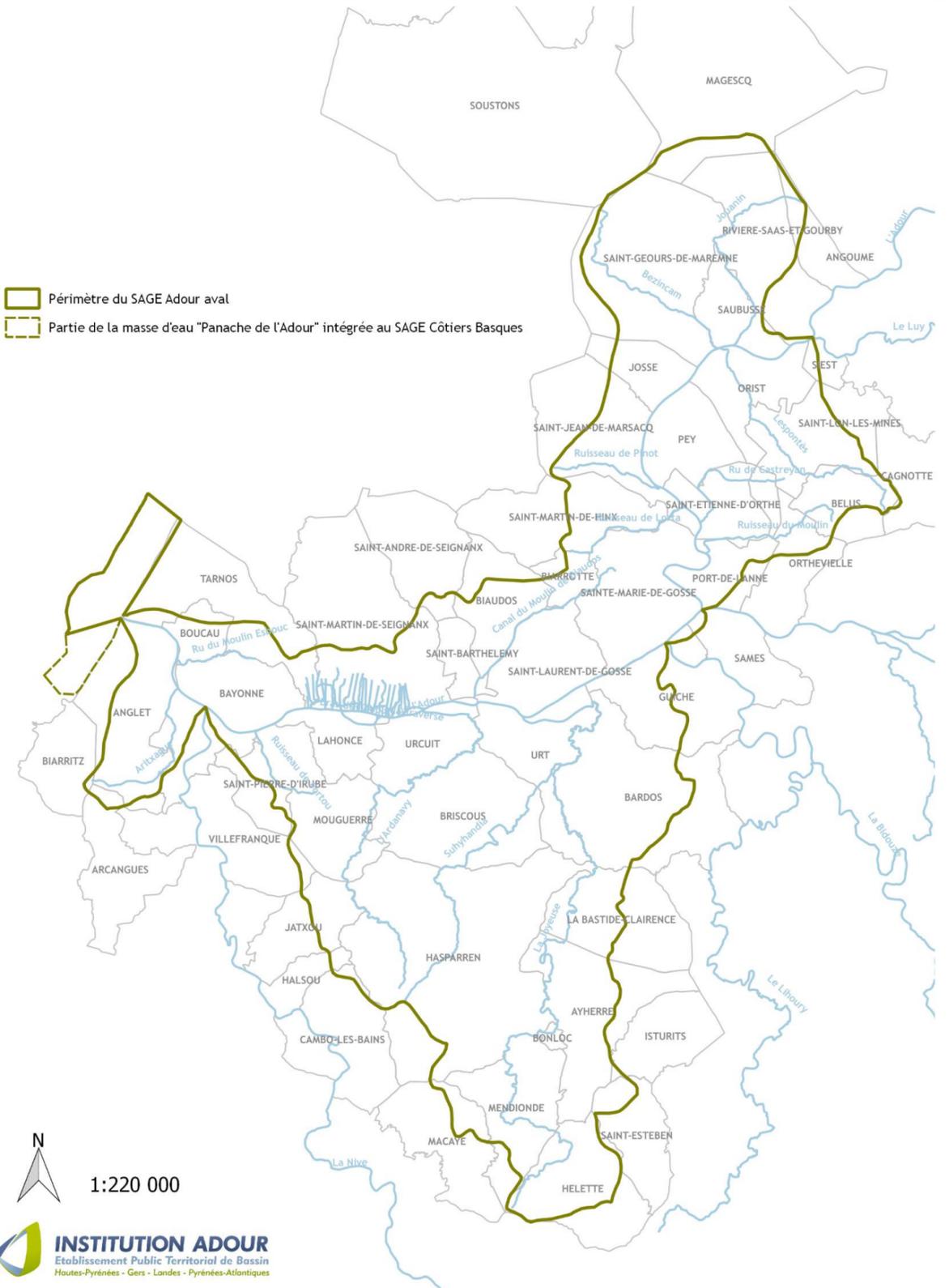
Réalisation : Serviec SIG (MO) - A3 (Périmètres Sages.qgs)  
Date : 27/01/2021  
Sources : fond communes BD TOPO-IGN 2020

0 10 20 km



## Périmètre du SAGE Adour aval

-  Périmètre du SAGE Adour aval
-  Partie de la masse d'eau "Panache de l'Adour" intégrée au SAGE Côtiers Basques



1:220 000

## *La qualité de l'eau dans le SAGE Adour aval*

---



**L'état des lieux (2014-2015) est réalisé par la mobilisation de données disponibles (antérieures à 2014)**

**→ Une photographie à un instant T visant à appréhender les enjeux**

**Les connaissances sur lesquelles s'est appuyé le diagnostic du territoire :**

- Les réseaux de suivis DCE et complémentaires (eau douce, eau de transition, eau de baignade, eau souterraine)
- L'état des lieux DCE des masses d'eau (état, pressions, objectif)
- Les études
  - Etude de l'impact des rejets polluants de l'Adour à la Bidassoa par Modélisation numérique multi-échelle – Modèles 3D et 2D haute définition ; SEAMER 2001
  - Etude de la qualité des eaux de l'estuaire de l'Adour, 2000-2003, Université de Pau LCABIE, CNRS, DDE 64
  - Réseau de suivi de la qualité bactériologique des eaux du littoral basque (2005-2008) ; Syndicat Mixte Kosta Garbia – Casagec – UPPA
  - Etude bactériologique : assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction d'un cahier des charges d'étude visant à connaître et maîtriser les pollutions bactériologiques à l'embouchure de l'Adour, DDAF40, Ginger juin 2009
- Les programmes de recherche menés sur l'estuaire
  - Programme de recherche de l'Observatoire de l'Estuaire de l'Adour (OEA) ; 2011-2014 ; CASAGEC
  - METADOUR : réactivité de contaminants métalliques associés aux particules du panache de l'estuaire de l'Adour – UPPA – 2010, 2014
  - EXPLOR : Exploration des sources de contaminants émergents dans l'estuaire de l'Adour – UPPA, LCABIE – 2014
  - MICROPOLIT

...



### Des enjeux identifiés relatifs à la qualité de l'eau ; la plupart des conclusions restent toutefois à appréhender avec vigilance

Première appréhension de la qualité, au regard de données et études disponibles :

- Dégradations régulières des **matières azotées et phosphorées** sur tous les cours d'eau → eutrophisation
- Pressions généralisées par les **rejets ponctuels** (assainissement) et les **pollutions diffuses** (agricoles notamment)
- **Qualité biologique et morphologique** altérée pour l'Adour et quelques affluents
- Enjeu important lié à la **bactériologie** → qualité des eaux de baignade
- Contamination métallique de l'Adour par le **mercure**, le **cuivre**, le **zinc** → origine?
- Contamination de l'Adour par les **TBT**
- Contamination par les **PCB** à préciser
- Bruit de fond en **pesticides** dans l'Adour ; probablement des contaminations marquées sur certains affluents ; influence du bassin Adour amont
- Origine des **micropolluants** (métaux, HAP, PCB, pesticides...) : influence importante des Gaves + rejets locaux
- Attention à porter sur la **qualité chimique des eaux souterraines** superficielles, mais leur emprise spatiale dépasse largement le périmètre du SAGE
- Enjeu de gestion des **déchets flottants**



# Le contenu des documents du SAGE Adour aval

- A1** - Améliorer la connaissance et communiquer sur la qualité de l'eau et l'état des milieux
- A2** - Cibler les actions pour **atteindre le bon état** (ou bon potentiel) des masses d'eau
- A3** - Réduire la pression des **activités industrielles et artisanales** sur la qualité de l'eau et l'état des milieux
- A4** - Réduire la pression des **activités portuaires** sur la qualité de l'eau et l'état des milieux
- A5** - Réduire la pression des **activités agricoles** sur la qualité de l'eau et l'état des milieux
- A6** - Réduire la pression des systèmes d'**assainissement collectif** sur la qualité de l'eau
- A7** - Mieux connaître et réduire la pression de l'**assainissement non collectif** sur la qualité de l'eau

## QUALITE DE L'EAU

- B1** - **Maintenir/reconquérir la qualité** des ressources utilisées pour la production d'eau potable
- B2** - **Sécuriser** l'alimentation en eau potable à une échelle cohérente
- B3** - **Economiser** l'eau potable
- B4** - Assurer une **qualité d'eau suffisante pour la pratique des activités nautiques** sur le littoral
- B5** - Limiter la **pression des activités nautiques** sur la qualité de l'eau et des milieux

## USAGES PRIORITAIRES ET LOISIRS

- F1** - Mettre en œuvre le SAGE et promouvoir la **cohérence territoriale**
- F2** - Adopter une **vision prospective** prenant en compte le changement climatique
- F3** - **Communiquer** sur les milieux aquatiques et humides et la biodiversité et sur les projets du territoire

## AXES TRANSVERSAUX

6 thèmes

26 orientations

## MILIEUX NATURELS AQUATIQUES ET HUMIDES

- C1** - Gérer et valoriser les **cours d'eau et l'estuaire**
- C2** - Connaître, préserver et gérer les **zones humides**
- C3** - Mettre en place une gestion concertée des **barthes de l'Adour**
- C4** - Restaurer la **continuité écologique**
- C5** - Préserver et valoriser la **biodiversité**

- E1** - **Améliorer la connaissance** sur l'état quantitatif des masses d'eau et les prélèvements
- E2** - Promouvoir les **économies d'eau**
- E3** - **Gérer les inondations** de manière raisonnée et limiter le risque

## PRELEVEMENTS ET RISQUES

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- D1** - **Renforcer le lien** entre les politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire
- D2** - **Prendre en compte durablement l'eau et ses risques** dans l'aménagement du territoire
- D3** - **Prendre en compte durablement les milieux aquatiques et humides** dans l'aménagement du territoire

103 dispositions et 5 règles

**Orientation A1 : Améliorer la connaissance et communiquer sur la qualité de l'eau et l'état des milieux**

**Orientation A2 : Cibler les actions pour atteindre le bon état (ou bon potentiel) des masses d'eau**

➔ Les dispositions consistent principalement en de l'incitation et apporte la plus-value de la centralisation des données et de l'information de la CLE

→ Centraliser les informations de qualité des eaux superficielles et souterraines

→ Actualiser et développer les connaissances sur la qualité de l'eau de l'Adour et de ses affluents

→ Améliorer les connaissances sur les déchets et les gérer

→ Sensibiliser la population sur la qualité de l'eau et les déchets

→ Prioriser les actions pour atteindre le bon état (ou bon potentiel) des masses d'eau

→ Réaliser un bilan de la contamination par le TBT et essayer de résorber les rejets

→ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des PAOT



### **Orientation A3 : Réduire la pression des activités industrielles et artisanales sur la qualité de l'eau et l'état des milieux**

- ➔ Les dispositions consistent principalement en de l'incitation et apporte la plus-value de l'amélioration des connaissances pour les petites activités
  
- ➔ **Diagnostic de la pression des petites activités sur la qualité de l'eau et sensibiliser sur les bonnes pratiques**
  
- ➔ **Adapter les rejets des industries à la sensibilité du milieu récepteur**
  
- ➔ **Diagnostic des réseaux d'assainissement et des rejets dans la ZIP**



### Orientation A4 : Réduire la pression des activités portuaires sur la qualité de l'eau et l'état des milieux

- ➔ Les dispositions consistent principalement en de l'incitation car le contexte réglementaire est déjà important
  
- ➔ Aménager les quais et aires techniques pour gérer les eaux avant rejet
- ➔ Optimiser les opérations de manutention autour des bateaux (chargements / déchargements)
- ➔ Minimiser l'impact des dragages
- ➔ Maintenir le dialogue entre tous les acteurs locaux



### Orientation A6 : Réduire la pression des systèmes d'assainissement collectif sur la qualité de l'eau

➔ Les dispositions consistent principalement en de l'incitation et apportent la plus-value d'une priorisation sur la zone à enjeu vis-à-vis de la baignade ; l'accent est mis sur la gestion du temps de pluie

- ➔ **Connaître les performances des systèmes d'assainissement collectif et la qualité des rejets des STEP**
- ➔ **Adapter les rejets de STEP à la sensibilité du milieu récepteur**
- ➔ **Généraliser et renouveler régulièrement les diagnostics de réseaux d'assainissement collectif**
- ➔ **Mise aux normes des branchements privés non conformes**
- ➔ **Réduire les rejets des réseaux d'assainissement par temps de pluie**
- ➔ **Améliorer les connaissances sur la qualité des eaux pluviales rejetées vers le milieu**



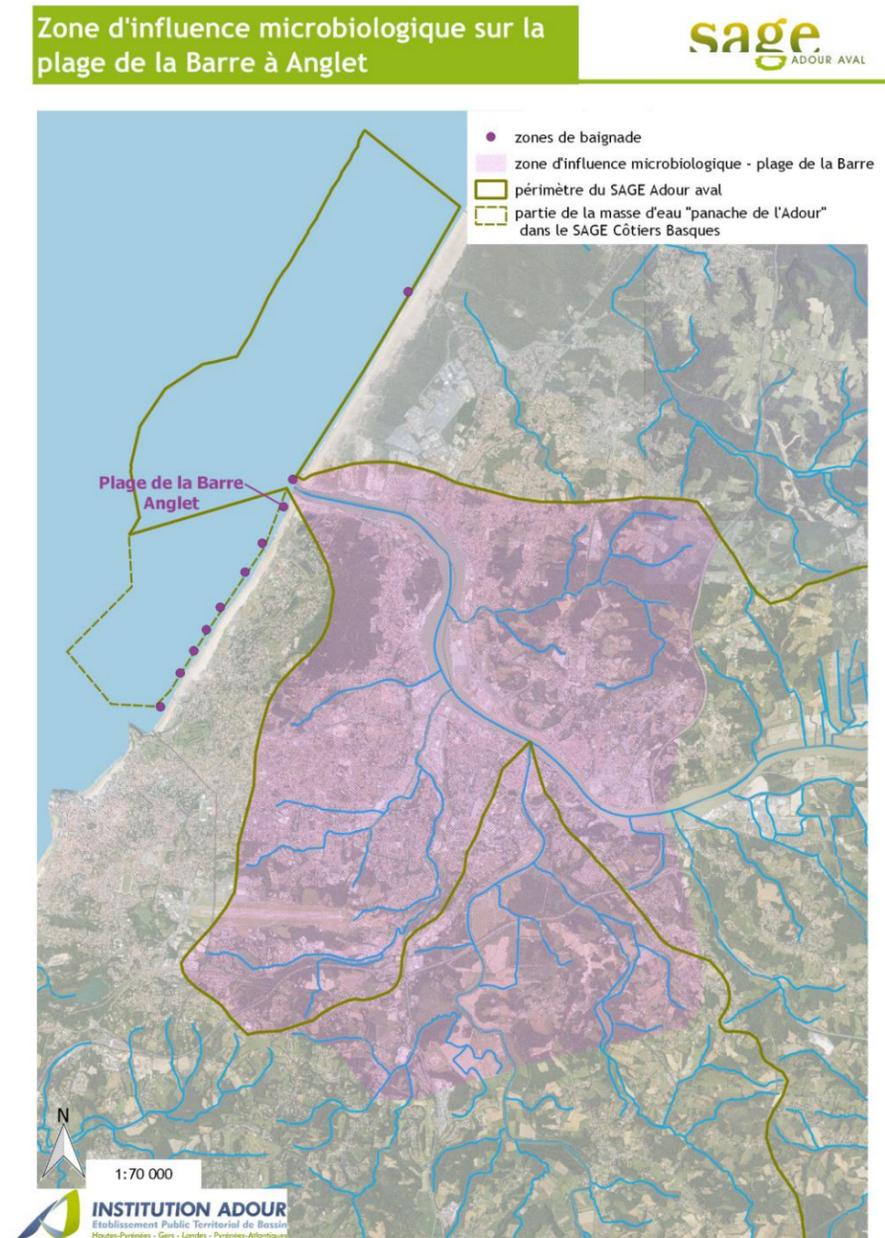
### **Orientation A7 : Mieux connaître et réduire la pression de l'assainissement non collectif sur la qualité de l'eau**

- ➔ Les dispositions consistent principalement en de l'incitation et apportent la plus-value d'un bilan avec possibilité d'établir des zonages à enjeux
  
- ➔ **Réaliser un bilan de l'impact de l'assainissement non collectif sur la qualité de l'eau**
  
- ➔ **Mettre en conformité des systèmes d'ANC non conformes et ayant un impact sur l'environnement ou sanitaire**



## Orientation B4 : Assurer une qualité d'eau suffisante pour la pratique des activités nautiques sur le littoral

- ➔ Les dispositions consistent principalement en de l'incitation et mettent en évidence une zone à enjeu « baignade » pour l'application prioritaire de dispositions utiles
- ➔ Prendre en compte sur l'Adour et ses affluents proches de l'embouchure la zone d'influence microbologique ayant un impact prépondérant sur la qualité des eaux de baignade
- ➔ Mettre en œuvre les plans d'actions prévus dans les profils de baignade



### **Orientation B5 : limiter la pression des activités nautiques sur la qualité de l'eau et des milieux**

➡ Les dispositions consistent principalement en de l'incitation et de l'amélioration des connaissances

- ➔ **Aménager et optimiser l'utilisation des ports de plaisance, cales, zones d'amarrage et de mouillage pour limiter les pollutions**
- ➔ **Réaliser un bilan des zones d'amarrage et pontons privés, et des pratiques existantes**
- ➔ **Sensibiliser les pratiquants d'activités nautiques sur leurs impacts possibles sur la qualité de l'eau et du milieu**

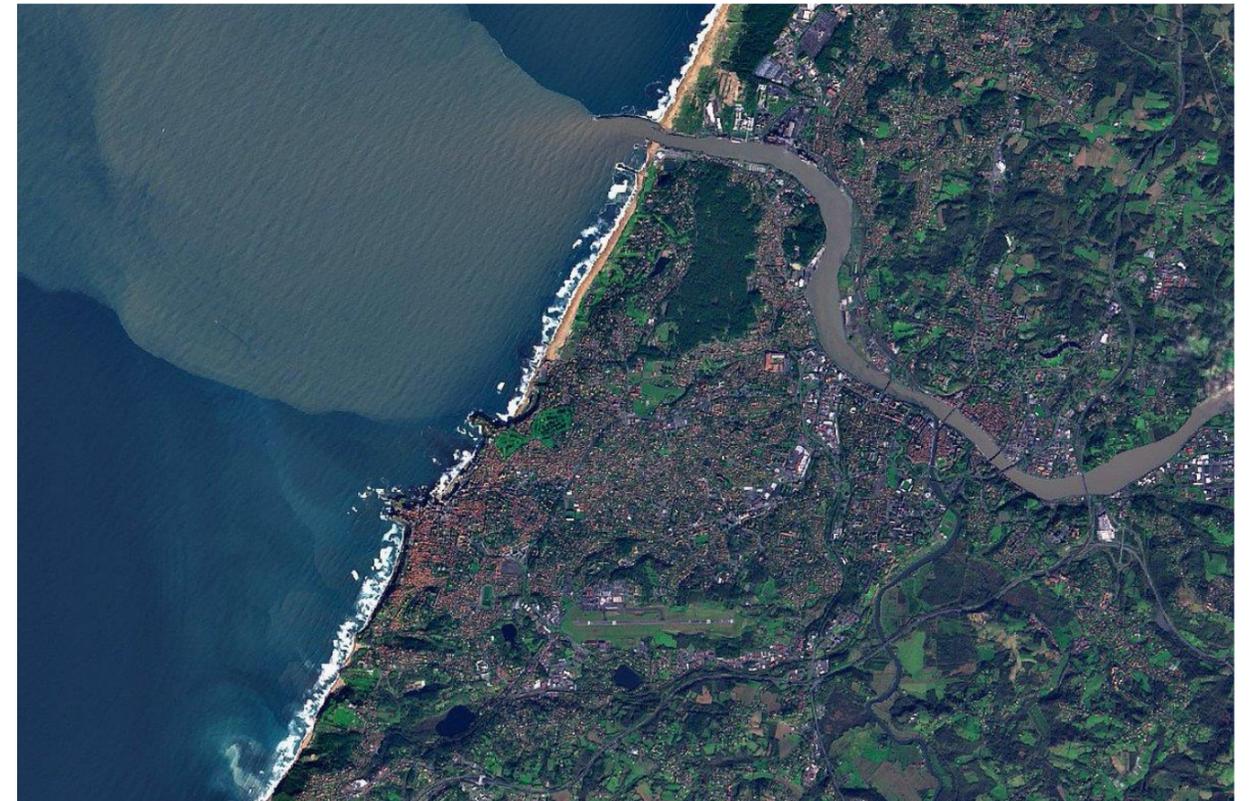
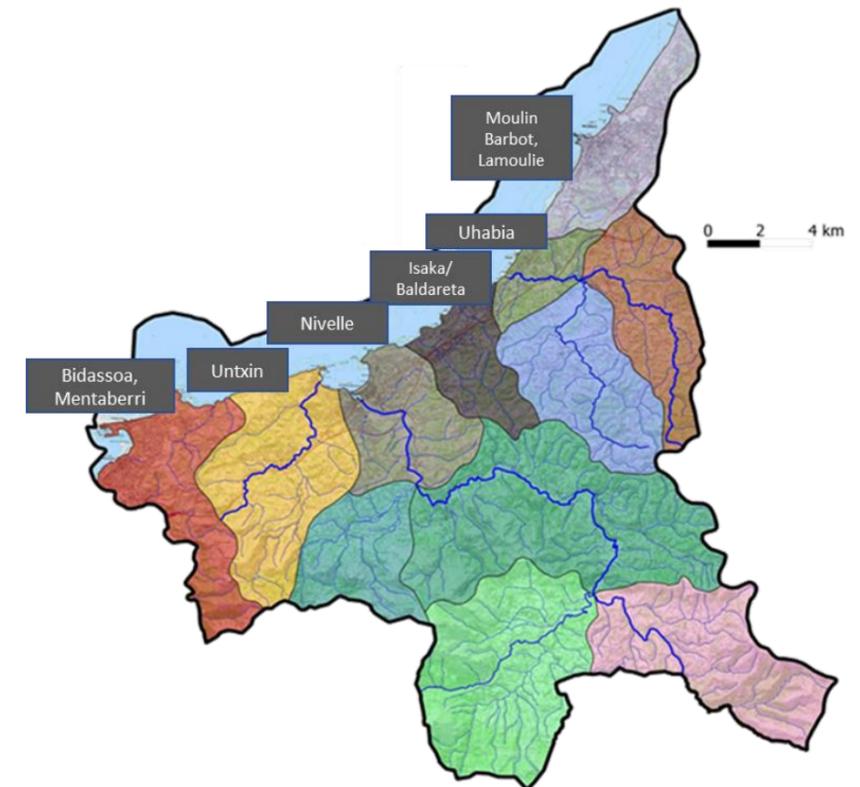


# *La qualité de l'eau dans le SAGE Côtiers basques*

---



- SAGE CB intègre 9 cours d'eau indépendants les uns des autres, et de l'Adour.
- SAGE CB intègre une bande côtière et des enjeux littoraux → impacts des panaches des 9 cours d'eau et de l'Adour



## 4 enjeux principaux

- **Axes transversaux** : maintien des usages, animation, concertation et communication
- **Qualité de l'eau** : assainissement, activités industrielles, artisanales et agricoles
- **Aménagement et eau** : urbanisme, eau potable, eau pluviale, inondation
- **Milieus naturels** : zones humides, continuités écologiques, biodiversité

## Dispositions en lien avec l'Adour

- A.3-1 : Poursuivre la gestion de la qualité des eaux de baignade
- A.3-2.b : Poursuivre la récupération des déchets flottants
- C.1-1.a : Assurer la compatibilité des programmes avec le SAGE CB
- D.4-1 : Protéger le milieu marin
  - D.4-1.a : Développer le lien entre acteurs de la mer et ceux de la terre
  - D.4-2.a : Connaître le fonctionnement du système estuarien et côtier

**Informations et documents à disposition :** <https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/les-schemas-damenagement-et-de-gestion-des-eaux/sage-cotiers-basques>

## Questions et discussions...



*Animatrice du SAGE Côtiers basques*  
Audrey LEFRANÇOIS  
a.lefrancois@communaute-paysbasque.fr  
06 99 32 83 60



*Animatrice du SAGE Adour aval*  
Marie BAREILLE  
adouraval@institution-adour.fr  
06 03 50 15 88

